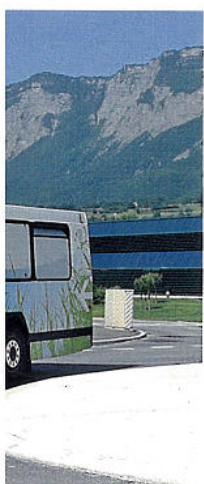


LES Municipales
Mars 2009

ncient



le Département et la Mixte de Transport en ix d'ailleurs souligner énéral de l'Isère est le ançais qui fait le plus 1 valeur (150 millions ourcentage de son son budget). Les plus es sont pour le Grési-



ss Crolles-Voiron; le enoble; l'Express Ten- la rive gauche). Bien- ancer l'élaboration du sibilité des transports un schéma d'ensem- érimement début 2010 ébut 2011.»

■ Les pistes cyclables

Il existe un schéma communautaire des pistes cyclables hérité de la COSI. Adopté en 2002, il prévoit un itinéraire sur chaque rive et l'aménagement des traversées. Ces itinéraires desservent les grands équipements du territoire : lycée, piscine, espace Aragon... Diverses communes, dont Crolles, ont travaillé sur le sujet. «Aujourd'hui, précise Francis Gimbert, il faut assembler ces acquis pour réaliser un schéma global à l'échelle de tout le territoire de la nouvelle communauté.» La réalisation de ce schéma a déjà commencé sur la rive gauche (Le Versoud, Villard-Bonnot, Froges, Champ-près-Froges et la zone d'activité de Bernin). Quant à la commune de Crolles, elle a réalisé et financé une partie de l'itinéraire sur son territoire ; il s'agit de la rue Jean Monnet et de la rue de l'Europe.

LES PROJETS 2009

Traversée entre Tencin et la Terrasse
La réalisation de la traversée entre Tencin et la Terrasse et une poursuite de l'itinéraire dans Villard Bonnot (entre la gare et le tronçon déjà réalisé) sont programmés pour cette année

CROLLES BRIGNOUD

Entre Crolles et Brignoud, plusieurs études ont été menées afin d'aménager un itinéraire mais, compte tenu de la difficulté à traverser l'échangeur de l'autoroute puis l'Isère, aucune solution simple n'est encore apparue. En attendant, c'est une voie piétonne, aussi sécurisée que possible, qui a été aménagée par la COSI. Les cyclistes peuvent l'emprunter dans le respect des piétons. Dans le sens Crolles-Brignoud, les vélos peuvent aussi emprunter la voie de bus qui a été réalisée par la COSI en veillant à ne pas gêner la circulation des bus. «Sur ce dossier, confirme Francis Gimbert, la réflexion pour trouver des solutions plus adaptées continué et toutes les suggestions sont les bienvenues.»

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- le conseil de communauté s'est réuni lundi 23 février pour débattre de l'orientation budgétaire 2009. Il votera son budget le lundi 23 mars prochain. Une dizaine de commissions sont actuellement en cours de constitution.
- Lors de ce conseil, les élus se sont prononcés pour voter le nom de cette Communauté de communes qui s'appellera " Le Grésivaudan".

AUTRE ITINÉRAIRE

À noter qu'il existe également un itinéraire qui traverse le Grésivaudan et la commune de Crolles qui figure au schéma national et au schéma régional et dans les projets du Conseil Général (itinéraire du Léman à la mer par la vallée de l'Isère), itinéraire qui permettrait la concrétisation d'autres équipements.

■ Les routes

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE BUS SUR L'AUTOROUTE

Une convention signée entre la commune de Crolles, la Communauté de Communes, le Conseil Général et l'AREA prévoit l'aménagement d'une voie réservée pour les bus sur l'autoroute entre Crolles et Grenoble. Cette convention est en attente d'une autorisation ministérielle. C'est dans le cadre de cet accord que la nouvelle sortie de Bernin a été réalisée. La décision

desservir la zone d'activité et de rendre la ligne express plus rapide dans le sens Grenoble Crolles.»

COMPLÉTER L'ÉCHANGEUR DE LA BÂTIE

Cette convention a également programmé l'extension de l'échangeur de la Bâtie. Mais ce dossier est lui aussi dans l'attente de la décision du ministère. La Communauté de commune a par ailleurs pour projet de réaliser une voie nouvelle le long de la zone d'activité de la Grande île (Le Versoud-Villard-Bonnot) afin de mieux la desservir et la relier à cet échangeur. Cela permettrait de dévier le trafic qui passe aujourd'hui le long des berges de l'Isère et qui traverse le passage à niveau de Lancey. Les véhicules passeraient alors au-dessus de la voie ferrée au lieu de prendre le passage à niveau de Lancey. Ce barreau routier fera l'objet d'une enquête publique fin 2009.

LE PASSAGE À NIVEAU DE BRIGNOUD

Ce passage à niveau est aujourd'hui l'un des plus préoccupants de la région. Des études



La nouvelle sortie à Bernin a fluidifié la circulation de l'entrée de Crolles

ministérielle devrait autoriser une entrée sur l'autoroute à ce même endroit. «Cette sortie, souligne le vice-président, a permis une baisse très sensible du trafic au rond-point du Raffour. On attend le même effet de l'entrée. Par ailleurs, la sortie a permis de mieux

sont engagées pour sa suppression et la création d'un passage surélevé de l'autre côté du ruisseau de Laval. Cette réflexion prend en compte l'aménagement de la zone communautaire Alfred Frédet, en cours de dépollution suite à la fermeture du site chimique. Les travaux devraient avoir lieu en même temps que la modernisation et l'électrification de la voie ferrée.